

COMITE DE DIRECTION

Ce comité de direction a pu être réalisé en présentiel et par téléphone ou visioconférence en raison des risques de la COVID 19

BO N° 09 du 15 Octobre 2020

Présents au district :

Président : M LACOUR

Mrs AKLI – BERTI – BONHOMME- DRIF- GERARD – GIBERT - GRILLE- JORGE- MANI – PETROSINO- PITIE- ROGER - RONTES – VALET - ZAMO

Excusés: Mme ROYER - SAVIANA -Mrs BONNET –BOUDET –DURANTE MALVY

En début de réunion, le comité de direction approuve le BO n° 08 du 8^r Octobre 2020

COVID 19 - NOUVELLES DISPOSITIONS

Arrêté préfectoral

L'arrêté préfectoral SIDPC - 2020-10-15-01 du 14 Octobre 2020 ordonne la fermeture des vestiaires collectifs dans les établissements sportifs couverts ou de plein air..

Cet arrêté n'interdit pas le déroulement des rencontres et l'application du règlement (notamment le cas d'arrêté municipal interdisant l'utilisation du terrain).

Rappel forfait – Covid 19

Nous considérerons, pour mémoire, spécifiquement le cas du Forfait-Covid 19.

Celui-ci bénéficiera de la gratuité et ne sera pas intégré dans le décompte des Forfaits Classiques pouvant entraîner, si récidive, une situation de Forfait Général.

Le Forfait-Covid 19 entraîne match perdu, zéro point, sans autre conséquence

Évolution du taux de report des matchs:

Les 10 et 11 octobre, en catégories Seniors garçons, le District avait programmé 42 rencontres 9 matchs, soit 21% du total, ont été reportés pour cause de COVID 19. Ce taux de 21% marque une hausse sensible comparé aux week-ends précédents (7% puis 13%)

NOUVELLES DISPOSITIONS COVID 19 RELATIONS DISTRICT – CLUBS

COVID 19 et CLUBS AUDOIS:

CONDUITE A TENIR

(avec effet immédiat)

Rappel des cas de report de matchs :

4 cas emportent, de droit, le report des matchs pour une équipe concernée ou des équipes concernées (attention, pas **les** équipes d'un Club dans sa globalité). Il faut raisonner en équipe :

1/ 3 cas avérés, justifiés, chez les pratiquants (joueuses, joueurs et (ou) entraîneurs)

2/ 1 et (ou) 2 cas avérés, justifiés, chez les pratiquants + Au moins 14 joueuses, joueurs et (ou) entraîneurs de l'équipe concernée (des équipes concernées) mis à l'isolement (ou la totalité de l'équipe si elle compte moins de 14 pratiquant(e)s)

3/ Arrêté municipal pour suspicion de Covid 19 avec interdiction d'utiliser les installations sportives

4/ Notification de l'ARS

En pratique:

Le District, à la lumière des premiers cas, et en fonction des évolutions réglementaires, a décidé un assouplissement des règles d'information dans les relations Clubs / District

Pour mémoire, au 15 Octobre, 14 Clubs du District, depuis le début de la saison 2020/2021, sont entrés en procédure Covid 19 (épisode 1). 11 en sont déjà sortis

Prenant en compte l'expérience acquise à l'occasion des premiers cas, nous avons décidé de faire évoluer, en la simplifiant, la relation Clubs/District

- 1/ à la survenance,
- 2/ au déroulement
- 3/ et à la sortie de ce difficile épisode

1/ A la survenance:

Pour les cas avérés, adresser au District les résultats individuels positifs des personnes intéressées +une attestation sur l'honneur (papier à entête du Club) demandant le report du match à venir de l'équipe concernée (et seulement de l'équipe concernée) en listant les 14 pratiquant(e)s mis(e)s à l'isolement avec indication des numéros de licences (modèle ci joint)

Pour les arrêtés municipaux et (ou) les notification ARS, les adresser au District

2/ Au déroulement:

Entretien constant d'une veille étroite Clubs / District avec transmission réciproque des informations le plus rapidement possible. L'échange rapide des informations permet aux commissions d'anticiper le plus vite possible les reprises de compétitions

3/ A la sortie:

Dans tous les cas, adresser au District une attestation sur l'honneur (papier à entête du Club, modèle ci joint)) marquant le retour à une situation saine au sein du Club, la fin de l'épisode Covid 19 et le souhait du Club de reprendre la compétition (mail à adresser au plus tard le jeudi à 12 heures pour un match le dimanche). Pour les joueurs testés positifs en début d'épisode Covid 19, il est recommandé de consulter son médecin référent avant de reprendre la pratique, une fois les délais légaux purgés bien sur et en l'absence de symptômes

In fine, et pour mémoire, la Commission du District organisatrice de la compétition où joue l'équipe concernée devra recueillir les justificatifs pour la complétude de son dossier dans un délai de 8 jours maximum après le mail de sortie de Covid 19. En l'absence de ces documents dans ce délai, le report sera requalifié en Forfait-Covid 19 (match perdu, zéro point, pas d'amende, pas de comptabilisation dans le compteur des forfaits classiques)

MODELES D'ATTESTATION

ENTREE EN EPISODE COVID 19:

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL
15/10/2020

Dès l'enregistrement d'un premier cas positif et, en cas de demande de report d'un match d'une équipe:

Modèle d'attestation, exclusivement sur papier à entête du Club

Attestation club événement COVID 19 (entrée en procédure Covid 19)

J'atteste sur l'honneur en ma qualité de Président(e) du Club de X que les joueurs (joueuses), entraîneurs, nommé(e)s ci-dessous, avec indication du numéro de leur licence, ont été en contact direct avec X testé positif COVID 19 en date du X (notification du cas ci-jointe) lors de la rencontre avec le club de X le Dimanche X (ou lors d'entraînements en commun)

L'ensemble de ces personnes (14 joueurs de l'équipe ou la totalité de l'équipe si elle compte moins de 14 pratiquant(e)s) se retrouve désormais en isolement et donc dans l'impossibilité de pratiquer

Fait à X, le X

SORTIE D'UN EPISODE COVID 19:

COVID 19

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL
15/10/2020

Modèle d'attestation pour Sortie d'épisode Covid 19

J'atteste sur l'honneur en ma qualité de Président(e) du Club de X que l'épisode Covid 19 ouvert dans mon Club avec le premier test positif de X, en date du X est aujourd'hui terminé

Je demande la reprise des compétitions pour l'équipe considérée dès le dimanche X *

Fait à X, le X

* Pour une reprise le dimanche, cette attestation de sortie doit être parvenue au District au plus tard le jeudi précédent à 12 heures

SOUTIEN AUX SINISTRES DES ALPES MARITIMES

Nos homologues du District des Alpes maritimes parent au plus pressé et manquent de tout. Le District lance un appel aux Clubs Audois concernant les équipements de Foot et seulement les équipements de Foot (Ballons, Chasubles, Matériels divers). Si les Clubs le souhaitent, il leur est possible de faire suivre au District des dons d'équipements. Le District se chargera, ensuite, d'acheminer ces aides vers Nice.

LOTO DE LA COMMISSION D'ENTRAIDE

Pour les raisons sanitaires que vous connaissez, la Commission d'entraide a décidé d'annuler son traditionnel Loto de décembre. Le District assure la Commission de son soutien financier pour continuer, dans ce contexte difficile, à assurer ses missions

DRAFT e Foot

Le Comité de Direction, pour cette saison, a décidé de ne pas organiser de challenge départemental. La porte est ouverte pour la saison prochaine. Merci aux Clubs désireux de s'intéresser au e Foot de le signaler au District

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE – Appel à candidatures

L'appel officiel à candidatures a été lancé depuis le 28 Septembre 2020 ;
Les postulants devront envoyer leur document par courrier recommandé au district de l'Aude de football « ELECTIONS 2020 » 7 rue Haute CARCASSONNE.

TIRAGES DES COUPES DE L'AUDE U15 ET U17

Les tirages des coupes U17 et U 15 ont eu lieu à 18 heures, ce jour.
Lire les rencontres en rubrique concernées.

WEBINAIRE FFF

Digitalisation des clubs : organisation de webinaires UEFA

L'UEFA organise, rappel, pour l'ensemble des clubs de ses fédérations affiliées une série de webinaires sur la digitalisation des clubs amateurs. N'hésitez pas à participer !

Les nouvelles technologies tiennent une place importante dans le quotidien des instances et des clubs, encore plus en cette période particulière. Elles constituent également une formidable opportunité pour développer l'activité de chacun. Dans ce contexte, l'UEFA, par l'intermédiaire de la Fédération Française de Football, est heureuse de convier les clubs affiliés à la FFF mais aussi les instances, à une série de webinaires sur la digitalisation des clubs amateurs.

Programme :

Mercredi 21 octobre (11h à 12h) : « Comment motiver l'entourage des licenciés (famille, amis) à s'engager d'avantage au club ? »

Mardi 27 octobre (11h à 12h) : « Comment attirer de nouveaux publics au sein de votre club ? »

TROPHEES PHILIPPE SEGUIN

Rappel

Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets (à retrouver sur le site du District)

RAPPELS DES REFERENTS COVID 19

District de l'Aude de Football : Mohamed MANI

Téléphone 06 99 84 09 96 (en dehors des horaires d'ouverture)

Email : secretariat@aude.fff.fr

Téléphone : 04 68 47 39 60 (horaires d'ouvertures du district)

Ligue d'Occitanie de Football : Damien LEDENTU

Email : covid19lfo@occitanie.fff.fr

Téléphone : 06.13.62.61.56 (accessible du lundi au samedi soir)

Agence régionale de Santé (ARS) AUDE :

Xavier CRISNAIRE

Email : ARS-OC-DD11-DIRECTION@ars.sante.fr

Téléphone : 04 68 11 55 11

QUESTIONS DIVERSES

Prochaine réunion du bureau le mardi 20 Octobre 2020 à 9 heures 30

Prochaine réunion du comité directeur le jeudi 22 Octobre 2020 à 19 heures

**Le secrétaire général
François Pétrosino
PO Jean Luc Grillé**